

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: PPG_CLASS3_WB

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2019-0065-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0013419-0000

Table des matières

| | |
|--|---|
| Partie 1. - Premier niveau d'information | 1 |
| 1. Informations administratives | 1 |
| 1.1. Nom | 1 |
| 1.2. Type(s) de produit | 1 |
| 1.3. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 2 |
| 2. Composition et formulation de la famille de produits | 3 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille | 3 |
| 2.2. Type de formulation | 3 |
| Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP | 3 |
| 1. Informations administratives sur le méta-RCP | 4 |
| 1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 1 | 4 |
| 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation | 4 |
| 1.3 Type(s) de produit | 4 |
| 2. Composition du méta-RCP | 4 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP | 4 |
| 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP | 5 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP | 5 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP | 6 |
| 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 7 |
| 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 7 |
| 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 7 |
| 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 7 |
| 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 8 |
| 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 9 |
| 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 9 |

| | |
|--|----|
| 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 9 |
| 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 9 |
| 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 9 |
| 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP | 9 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 10 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 10 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 10 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 10 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 10 |
| 6. Autres informations | 10 |
| 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP | 11 |
| 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel | 11 |
| 1. Informations administratives sur le méta-RCP | 12 |
| 1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 2 | 12 |
| 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation | 13 |
| 1.3 Type(s) de produit | 13 |
| 2. Composition du méta-RCP | 13 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP | 13 |
| 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP | 13 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP | 14 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP | 15 |
| 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 16 |
| 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 16 |
| 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 16 |
| 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 16 |
| 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 16 |
| 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP | 17 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 17 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 17 |

| | |
|--|----|
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 17 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 17 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 17 |
| 6. Autres informations | 18 |
| 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP | 18 |
| 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel | 18 |
| 1. Informations administratives sur le méta-RCP | 19 |
| 1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 3 | 19 |
| 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation | 19 |
| 1.3 Type(s) de produit | 19 |
| 2. Composition du méta-RCP | 19 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP | 19 |
| 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP | 20 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP | 20 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP | 20 |
| 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 22 |
| 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 22 |
| 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 22 |
| 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 22 |
| 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 22 |
| 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 24 |
| 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 24 |
| 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 24 |
| 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 24 |
| 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 25 |
| 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP | 25 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 25 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 25 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 25 |

| | |
|--|----|
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 26 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 26 |
| 6. Autres informations | 26 |
| 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP | 26 |
| 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel | 26 |
| 1. Informations administratives sur le méta-RCP | 27 |
| 1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 4 | 27 |
| 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation | 27 |
| 1.3 Type(s) de produit | 27 |
| 2. Composition du méta-RCP | 28 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP | 28 |
| 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP | 28 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP | 28 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP | 29 |
| 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 30 |
| 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 30 |
| 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 30 |
| 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 31 |
| 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 31 |
| 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques | 32 |
| 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques | 32 |
| 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 32 |
| 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage | 33 |
| 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 33 |
| 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP | 33 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 33 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 33 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 33 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 34 |

| | |
|---|----|
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 34 |
| 6. Autres informations | 34 |
| 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP | 34 |
| 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel | 34 |

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

PPG_CLASS3_WB

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

| | |
|---------|--|
| Nom | PPG AC - France SA |
| Adresse | 1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France |

Numéro de l'autorisation

BE2019-0065-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

BE-0013419-0000

Date de l'autorisation

11/06/2019

Date d'expiration de l'autorisation

03/06/2024

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

PPG AC - France SA

Adresse du fabricant

1 rue de l'Union Immeuble Union Square CS10055 92565 Rueil Malmaison France

Emplacement des sites de fabrication

ZI Montplaisir, 25 rue Jean le Rond d'Alembert 81000 Albi France

PPG Trilak Kft., 4, Grassalkovich ut. 1238 Budapest Hongrie

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | 1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) |
| Nom du fabricant | Arysta LifeScience Benelux SPRL |
| Adresse du fabricant | rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | Mitchell Cotts Chemicals, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB West Yorkshire Royaume-Uni Gharda Ltd; D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722 MAHARASHTRA Inde |
| Substance active | 48 - 1-[[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole) |
| Nom du fabricant | Janssen Pharmaceutica NV |
| Adresse du fabricant | Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | Dongsha ChemZone, Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine |
| Substance active | 51 - Tébuconazole |
| Nom du fabricant | Lanxess Deutschland GmbH |
| Adresse du fabricant | - 51369 Leverkusen Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 64120-001 Kansas City États-Unis |

| | |
|---|--|
| Substance active | 39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) |
| Nom du fabricant | Troy Chemical Company BV |
| Adresse du fabricant | Uiverlaan 12e 3145 XN Maassluis Pays-Bas |
| Emplacement des sites de fabrication | One Avenue L 07105 Newark États-Unis |

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|-------------|-----------|-------------------|
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 0.11 - 1.29 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 0.16 - 2.37 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.05 - 0.78 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.05 - 0.76 |
| BIT | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | 2634-33-5 | 220-120-9 | 0.024 - 0.48 |
| CMIT MIT | Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | | 55965-84-9 | 611-341-5 | 0.00135 - 0.02925 |
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | | 97862-59-4 | 931-296-8 | 0 - 12.5 |

2.2. Type(s) de formulation

| |
|---|
| EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse) |
|---|

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|-------------|-----------|-------------------|
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 1.29 - 1.29 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 2.37 - 2.37 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.78 - 0.78 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.76 - 0.76 |
| BIT | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | 2634-33-5 | 220-120-9 | 0.48 - 0.48 |
| CMIT MIT | Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | | 55965-84-9 | 611-341-5 | 0.02925 - 0.02925 |
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | | 97862-59-4 | 931-296-8 | 12.5 - 12.5 |

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations régionales / nationales en vigueur

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

Traitement spécifique (voir conditions sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Éviter de respirer les aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations régionales / nationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Préventif professionnels ayant des compétences avancées démontrées

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Champignons destructeurs du bois/ Pourriture cubique- Sur bois tendre et bois dur en classe d'usage 2 et sur bois tendre uniquement en classe d'usage 3.1- Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes Reticulitermes spp.-TermitesSoldats Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Extérieur Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 |
| Méthode(s) d'application | Application superficielle - Application superficielle / trempage courte durée Application superficielle / pulvérisation Application superficielle / aspersion |
| Taux et fréquences d'application | 100 g de produit dilué /m ² pour le bois de classe d'usage 1 - 165 g de produit dilué /m ² pour le bois de classes d'usage 2 et 3.1 - 5 - - Classe d'usage 1: uniquement contre les insectes; Classe d'usage 2 et 3.1, contre les insectes et les champignons |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Industriel Professionnel |

Dimensions et matériaux d'emballage

Fûts de 50L et 200L en PEHD
Cuves de 1000L en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Éviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase de mélange/chargement et des gants et une combinaison de catégorie III type 4 pendant l'application.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.
- Tout sol/ eau contaminée doit être récoltée et considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

| |
|---|
| - |
|---|

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement préventif par des utilisateurs professionnels

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | <p>Champignons destructeurs du bois/ Pourriture cubique- Sur bois tendre et bois dur en classe d'usage 2 et sur bois tendre uniquement en classe d'usage 3.1-</p> <p>Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes</p> <p>Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes</p> <p>Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes</p> <p>Reticulitermes spp.-TermitesSoldats</p> <p>Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes</p> <p>Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers</p> |
| Domaine d'utilisation | <p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1</p> |
| Méthode(s) d'application | <p>Application superficielle -</p> <p>Application superficielle / pulvérisation</p> <p>Application superficielle / brossage / rouleau / tampon tampon</p> |
| Taux et fréquences d'application | <p>100 g de produit dilué /m² pour le bois de classe d'usage 1 - 165 g de produit dilué /m² pour le bois de classes d'usage 2 et 3.1 - 5 -</p> <p>- Classe d'usage 1: Uniquement contre les insectes; Classe d'usage 2 et 3.1, contre les insectes et les champignons</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidons de 5L en PEHD fluoré

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer le produit là où il est susceptible d'atteindre les eaux de surfaces lors d'un traitement en extérieur
- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau,
- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par trempage, aspersion et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Pour l'application par pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de mélange/chargement.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou les consignes d'utilisation et respecter les instructions fournies
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 1 an
- Agiter avant et pendant l'application
- Stocker à l'abri de la lumière
- Ne pas stocker à une température supérieure à 22°C

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

| | |
|---|---|
| Nom commercial | X6119C Xylophène Industrie Xyloprotect CL2 Xylophène Industrie Xyloprotect EXO 1000 |
| Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) | BE-0013419-0001 1-1 |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|-------------|-----------|------------|
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 1.29 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 2.37 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.78 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.76 |
| BIT | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | 2634-33-5 | 220-120-9 | 0.48 |
| CMIT MIT | Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | | 55965-84-9 | 611-341-5 | 0.02925 |
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | | 97862-59-4 | 931-296-8 | 12.5 |

Nom commercial

X6119CJ

Numéro de l'autorisation

BE-0013419-0002 1-1

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|-------------|-----------|------------|
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 1.29 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 2.37 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.78 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.76 |
| BIT | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | 2634-33-5 | 220-120-9 | 0.48 |
| CMIT MIT | Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | | 55965-84-9 | 611-341-5 | 0.02925 |
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | | 97862-59-4 | 931-296-8 | 12.5 |

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|-------------|-----------|-----------------|
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 0.65 - 0.65 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 1.18 - 1.18 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.39 - 0.39 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.38 - 0.38 |
| BIT | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | 2634-33-5 | 220-120-9 | 0.24 - 0.24 |
| CMIT MIT | Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | | 55965-84-9 | 611-341-5 | 0.0147 - 0.0147 |
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | | 97862-59-4 | 931-296-8 | 6.25 - 6.25 |

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP**Mention de danger**

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément aux législations régionales/nationales en vigueur

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

Traitement spécifique (voir conditions sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Éviter de respirer les aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le récipient dans conformément aux législations régionales/nationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Préventif professionnels ayant des compétences avancées démontrées

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Champignons destructeurs du bois/ Pourriture cubique- Sur bois tendre et bois dur en classe d'usage 2 et sur bois tendre uniquement en classe d'usage 3.1- Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes Reticulitermes spp.-TermitesSoldats Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Extérieur Bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 |
| Méthode(s) d'application | Application superficielle - Application superficielle / trempage courte durée Application superficielle / pulvérisation Application superficielle / aspersion |
| Taux et fréquences d'application | 100 g de produit dilué à 10 %/m ² pour le bois de classe d'usage 1 - 165 g de produit dilué à 10% /m ² pour le bois de classes d'usage 2 et 3.1 - 10 - - |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Industriel Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Fûts de 200L en PEHD Cuves de 1000L en PEHD |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase de mélange/chargement et des gants et une combinaison de catégorie III type 4 pendant l'application.
- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou les consignes d'utilisation et respecter les instructions fournies
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 1 an
- Stocker à l'abri de la lumière
- Ne pas stocker à une température supérieure à 22°C

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

X6119B1
Xylophène Industrie Xyloprotect EX 2002

Numéro de l'autorisation

BE-0013419-0003 1-2

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|-------------|-----------|------------|
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 0.65 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 1.18 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.39 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.38 |
| BIT | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | 2634-33-5 | 220-120-9 | 0.24 |
| CMIT MIT | Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | | 55965-84-9 | 611-341-5 | 0.0147 |

| | | | | |
|--|--|------------|-----------|------|
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 97862-59-4 | 931-296-8 | 6.25 |
|--|--|------------|-----------|------|

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|-------------|-----------|-------------|
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 0.11 - 0.11 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 0.16 - 0.16 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.05 - 0.05 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.05 - 0.05 |

| | | | | |
|--|--|------------|-----------|-------------------|
| BIT | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | 2634-33-5 | 220-120-9 | 0.026 - 0.026 |
| CMIT MIT | Mélange de 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one et 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | 55965-84-9 | 611-341-5 | 0.00135 - 0.00135 |
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 97862-59-4 | 931-296-8 | 0 - 0 |

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient propiconazole, 1,2-benzisothiazolin-3-one 5-chloro-2-methylisothiazol-3(2H)-one and 2-methylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations régionales/nationales en vigueur

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations régionales/nationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

| |
|--|
| Traitement préventif pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1 |
| Champignons destructeurs du bois/ Pourriture cubique- Sur bois tendre et bois dur en classe d'usage 2 et sur bois tendre uniquement en classe d'usage 3.1- |
| Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes |
| Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes |
| Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes |
| Reticulitermes spp.-TermitesSoldats |
| Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes |
| Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers |
| Heterotermes spp.-TermitesSoldats |
| Heterotermes spp.-Termites-Nymphes Insectes |
| Heterotermes spp.-TermitesOuvriers |

Domaine d'utilisation

| |
|---|
| Intérieur |
| Extérieur |
| Traitement préventif pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1 |

Méthode(s) d'application

| |
|---|
| Application superficielle - Application superficielle / brossage / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation |
|---|

Taux et fréquences d'application

| |
|---|
| 200 g produit / m ² pour le bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 - 0 - - |
|---|

Catégorie(s) d'utilisateurs

| |
|----------------------------------|
| Professionnel |
| Grand public (non professionnel) |

Dimensions et matériaux d'emballage

| |
|--|
| Pour les professionnels: <ul style="list-style-type: none">• Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD• Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques• Bouteilles de 1L en PEHD fluoré• Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques• Bidons de 5 et 6 L et fûts de 25L en PEHD• Fûts de 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques• Fûts de 30L et 200L en PEHD• Cuves de 1000L en PEHD |
| Pour les non professionnels: <ul style="list-style-type: none">• Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD• Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques |

- Bouteilles de 1L en PEHD fluoré
- Bidons de 2,5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bidons de 5L et fûts de 25L en PEHD
- Bidons de 20L et fûts de 24, 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par brossage, rouleau, tamponnage et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas appliquer le produit là où il est susceptible d'atteindre l'environnement aquatique.
- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau,

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Traitement curatif du bois en service |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | <p>Hyloterpes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes</p> <p>Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes</p> <p>Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes</p> <p>Reticulitermes spp.-TermitesSoldats</p> <p>Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes</p> <p>Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers</p> <p>Heterotermes spp.-TermitesSoldats</p> <p>Heterotermes spp.-Termites-Nymphes Insectes</p> <p>Heterotermes spp.-TermitesOuvriers</p> |
| Domaine d'utilisation | <p>Intérieur</p> <p>Traitement curatif (bois en intérieur non exposé aux intempéries et au lessivage) (bois résineux et feuillus)</p> |
| Méthode(s) d'application | <p>Application superficielle - Application superficielle / brossage / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation</p> <p>Application par injection - Application par injection en combinaison avec un traitement superficiel</p> |
| Taux et fréquences d'application | <p>300 g produit / m² de bois - 0 - -</p> <p>180 g produit / m² de bois (20 mL par trou, 9 trous/m²) en complément d' une application superficielle - 0 - -</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | <p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p> |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>Pour les professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD • Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques • Bouteilles de 1L en PEHD fluoré • Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques |

- Bidons de 5 et 6 L et fûts de 25L en PEHD
 - Fûts de 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
 - Fûts de 30L et 200L en PEHD
 - Cuves de 1000L en PEHD
- Pour les non professionnels:
- Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD
 - Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
 - Bouteilles de 1L en PEHD fluoré
 - Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
 - Bidons de 5L et fûts de 25L en PEHD
 - Bidons de 20L et fûts de 24, 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour les professionnels uniquement :

- Pour l'application par injection combinée à l'application au pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'injection.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.
- Pour l'application par injection combinée à l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la pulvérisation et des gants pendant l'injection.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou les consignes d'utilisation et respecter les instructions fournies
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

Pour les professionnels uniquement :

- Pour l'application par injection combinée à l'application au pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'injection.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.
- Pour l'application par injection combinée à l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la pulvérisation et des gants pendant l'injection.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes

et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 112.

- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 24 mois
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C
- Stocker à l'abri de la lumière (excepté pour les emballages métalliques)

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

X6119M2
Madurox Sanio 3

Numéro de l'autorisation

BE-0013419-0004 1-3

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|-------------|-----------|------------|
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 0.11 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 0.16 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.05 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.05 |
| BIT | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | 2634-33-5 | 220-120-9 | 0.026 |
| CMIT MIT | Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | | 55965-84-9 | 611-341-5 | 0.00135 |
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | | 97862-59-4 | 931-296-8 | 0 |

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 4

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|-------------|-----------|-------------------|
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 0.11 - 0.11 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 0.16 - 0.16 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.05 - 0.05 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.05 - 0.05 |
| BIT | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | 2634-33-5 | 220-120-9 | 0.026 - 0.026 |
| CMIT MIT | Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | | 55965-84-9 | 611-341-5 | 0.00135 - 0.00135 |
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | | 97862-59-4 | 931-296-8 | 0 - 0 |

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

EW - Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient propiconazole, 1,2-benzisothiazolin-3-one 5-chloro-2-méthylisothiazol-3(2H)-one and 2-méthylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations régionales/nationales en vigueur

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations régionales/nationales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Champignons destructeurs du bois/ Pourriture cubique- Sur bois tendre et bois dur en classe d'usage 2 et sur bois tendre uniquement en classe d'usage 3.1-

Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves|Insectes

Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves|Insectes

Lycytus brunneus-Lycte brun-Larves|Insectes

Reticulitermes spp.-TermitesSoldats

Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes|Insectes

Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers

Heterotermes spp-TermitesSoldats

Heterotermes spp-Termites-Nymphes|Insectes

Heterotermes spp-TermitesOuvriers

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Traitement préventif du bois pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1

Méthode(s) d'application

Application superficielle -
Application superficielle / brossage / rouleau / tampon
Application superficielle / pulvérisation

200 g produit / m² pour le bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1 - 0 -

| | |
|--|---|
| Taux et fréquences d'application | - |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel Grand public (non professionnel) |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les professionnels: <ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques • Bidons de 5 et 20L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques Pour les non professionnels: <ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques • Bidons de 5, 6 et 20L et fûts de 24L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe d'usage 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par brossage, rouleau, tamponnage et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
 - Ne pas appliquer le produit là où il est susceptible d'atteindre l'environnement aquatique.
 - Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

| |
|---|
| - |
|---|

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

| |
|---|
| - |
|---|

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif par des utilisateurs professionnels et non-professionnels

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Traitement curatif (bois en intérieur non exposé aux intempéries et au lessivage) |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes Reticulitermes spp.-TermitesSoldats Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers Heterotermes spp-TermitesSoldats Heterotermes spp-Termites-Nymphes Insectes Heterotermes spp-TermitesOuvriers |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Traitement curatif (bois en intérieur non exposé aux intempéries et au lessivage) (bois résineux et feuillus) |
| Méthode(s) d'application | Application superficielle - Application superficielle / brossage / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation Application par injection - Application par injection en combinaison avec un traitement superficiel |
| Taux et fréquences d'application | 300 g produit/ m ² de bois - 0 - - |

| | |
|--|---|
| | 180 g produit/ m ² de bois (20 mL par trou, 9 trous/m ²) - 0 - - |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel Grand public (non professionnel) |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques • Bidons de 5 et 20L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques Pour les non professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles de 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques • Bidons de 5, 6 et 20L et fûts de 24L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques |

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour les professionnels uniquement :

- Pour l'application par injection combinée à l'application au pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'injection.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.
- Pour l'application par injection combinée à l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la pulvérisation et des gants pendant l'injection.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou les consignes d'utilisation et respecter les instructions fournies
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

| |
|--|
| |
|--|

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié |
|---|

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Durée de stockage: 24 mois- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C |
|---|

6. Autres informations

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente. |
|--|

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

| |
|-------|
| X6236 |
|-------|

Numéro de l'autorisation

| |
|---------------------|
| BE-0013419-0005 1-4 |
|---------------------|

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--|--|------------------|-------------|-----------|------------|
| (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine) | | Substance active | 52315-07-8 | 257-842-9 | 0.11 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4- | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 0.16 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 0.05 |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC) | | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0.05 |
| BIT | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | 2634-33-5 | 220-120-9 | 0.026 |
| CMIT MIT | Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | | 55965-84-9 | 611-341-5 | 0.00135 |
| 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts | | 97862-59-4 | 931-296-8 | 0 |